

**Zeitschrift:** Archivum heraldicum : internationales Bulletin = bulletin international = bollettino internazionale

**Herausgeber:** Schweizerische Heraldische Gesellschaft

**Band:** 86 (1972)

**Heft:** 1

**Rubrik:** Miscellanea

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 14.03.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

in *La Toison d'Or, cinq siècles d'art et d'histoire*, catalogue de l'exposition de Bruges de 1962; Bruges, 1962, in-8, p. 19 à 33.

<sup>18</sup> On notera la ressemblance : la jarrettière était faite d'une bande de velours bleu foncé s'attachant à l'aide d'une boucle d'or. Cet ordre avait été fondé en 1348.

Amédée V de Savoie, dit le comte Vert, avait institué en 1362 l'Ordre du Collier, qui deviendra, en 1518, l'Annonciade. L'insigne se présentait de la même façon que la ceinture Espérance et se portait en collier; aussi l'indication donnée par Cabaret « laquelle il luy mit au col » n'est-elle pas invraisemblable.

<sup>19</sup> Louis II donna également sa ceinture Espérance à Charles VI qui en fit, par la suite, son attribut préféré. Ce souverain fit souvent représenter cet insigne sur ses vêtements ou ses objets personnels comme le prouvent les comptes de son brodeur Robert de Varennes. a) Les « houppelandes », les « jaquettes » brodées à « la ceinture et lettres qui disent Espérance » y sont nombreuses. C'est sans doute pour cette raison que de nombreux auteurs, comme le Père Menestrier, b) ont attribué à Charles VI le relèvement de l'« Ordre de l'Espérance ». Il y aura lieu de revenir dans une prochaine étude sur l'emblématique des rois et des membres de la maison de France aux XIV<sup>e</sup> et XV<sup>e</sup> siècles, et en particulier sur l'Ordre dit de la Cosse de genêt, cher à Charles VI et souvent associé à la ceinture Espérance. M. Tricou a publié c) la photographie d'un brocart de velours rouge, actuellement coupé en forme de chasuble, portant alternativement

en bandes horizontales la ceinture Espérance et le collier de l'Ordre de la Cosse de genêt. Contrairement à ce qu'ont avancé les auteurs de plusieurs travaux sérieux d), il ne semble pas possible de soutenir que cette chasuble soit celle « d'étoffe rouge à fleurs » retrouvée le 27 septembre 1816 à la Cathédrale Saint-Jean sur le tombeau du cardinal de Bourbon (1446-1488). M. TRICOU pense avec juste raison, en s'appuyant sur le procès-verbal d'exhumation e) dressé par l'autorité religieuse que cet ornement a été laissé dans le cercueil, où il doit se trouver encore.

a) DOUET D'ARCQ : *Comptes de l'Argenterie des rois de France*. Paris, 1851, in-8, p. 552, 381.

— *Choix de pièces relatives au règne de Charles VI*. Paris, 1863, in-8, I, p. 287, 370.

— *Nouveau recueil de comptes de l'argenterie des rois de France*. Paris 1874, p. 187, 192 à 201, 269, 348.

b) MENESTRIER, C.-F. : *Histoire Civile et consulaire de la ville de Lyon*, déjà citée, p. 508 sq.

c) TRICOU, J. et GALBREATH, D. L. : *Les documents héraldiques du musée des tissus de Lyon*. Bâle, 1932, in-8, p. 6-9. Extrait des A.H.S., 1930-1931.

d) QUIRIELLE, R. de : *Une chasuble du cardinal de Bourbon*, in Bull. Soc. d'Emulat. du Bourbonnais VIII, 1900, in-8, p. 122-126.

REYNAUD, C. : *Charles de Bourbon, cardinal archevêque de Lyon 1434-1488*. Thèse d'Ecole des Chartes, soutenue en 1970, non encore publiée; communiquée par l'auteur.

e) SOULTRAIT, comte de : *Essai sur la numismatique bourbonnaise*, 1858, p. 89.

## Miscellanea

### Quelques armoiries neuchâteloises inédites

L'art du forgeron taillant dans le fer rougi un fer à gaufres ou façonnant à la lime une marque à feu nous a transmis des documents héraldiques un peu frustes mais durables. Ils sont moins nombreux dans le Pays de Neuchâtel que dans celui de Vaud, d'où l'intérêt de ceux que l'on retrouve.

Un beau fer à gaufres de 1612 est propriété de M. André Tissot à La Chaux-de-Fonds. Il est taillé aux armes de Georges de Montmollin, 1580-1634, maître bourgeois de Neuchâtel et lieutenant du maire de la ville, et de Marguerite Favarger, sa femme épousée en 1600. Le blason parlant du mari porte un moulin à vent accompagné en pointe d'un mont de trois coupeaux, celui de sa femme, un triangle évidé sommé d'une croisette, également accompagné en pointe d'un mont de trois coupeaux (fig. 1). De ce couple descend toute la famille de Montmollin dont on voit ici la première apparition des armoiries.



Fig. 1.  
Georges de Montmollin et Marguerite Favarger, 1612.

Les quatre marques à feu reproduites appartiennent au XVIII<sup>e</sup> siècle. La première était brûlée sur l'ancienne porte de la forge de Cornaux où elle avait été exécutée pour Jean-Jacques Clottu; la marque traditionnelle de la famille figurant dès 1500 dans sa chapelle, composée du chiffre 4 gothique, est accompagnée de part et d'autre d'un trèfle et d'une étoile (fig. 2). La seconde est conservée au Maley sur Saint-Blaise chez les descendants de Jean-Henry Dardel de Saint-Blaise,

I H \* D

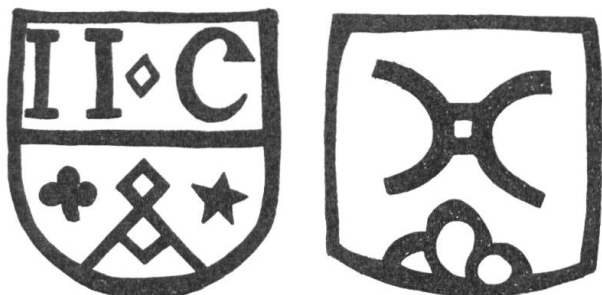


Fig. 2 et 3. Jean-Jacques Clottu et Jean-Henry Dardel, XVIII<sup>e</sup> siècle.

1698-1762, maître bourgeois de la Châtellenie de Thielle ; elle contient une anille, emblème d'ancêtres meuniers, accompagnée en pointe d'un mont de trois coupeaux (fig. 3). La troisième est imprimée sur un coffre de noyer, propriété de M. Alfred Dardel-Junier, à Saint-Blaise. Le blason de Jean-Jacques Junier (1756-1829), d'une famille de Gorgier-Saint-Aubin fixée en 1719 à Voëns sur Saint-Blaise, est décoré d'une fleur de lis accompagnée en pointe de deux étoiles et d'un mont de quatre coupeaux (fig. 4). La

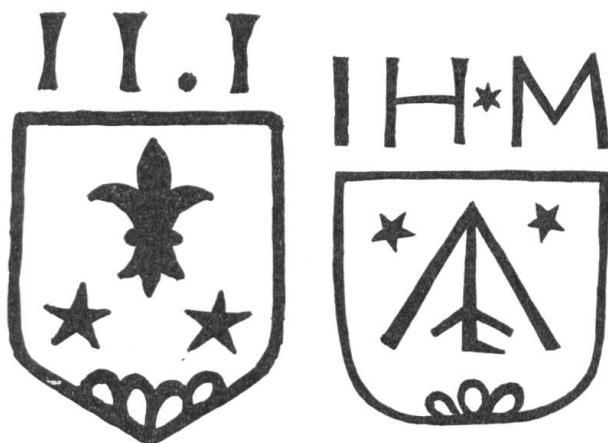


Fig. 4 et 5. Jean-Jacques Junier et Jean-Henry Mentha, XVIII<sup>e</sup> siècle.

dernière, enfin, aux Archives de l'Etat à Neuchâtel, appartient à la famille Mentha de Cortailod (fig. 5). Une marque combinant un chevron alaisé avec une pièce indéterminée (davier de tonnelier ?) placée en pal est accompagnée en chef de deux étoiles et en pointe d'un mont de trois coupeaux ; elle rappelle un peu celle, formée d'un pal chargé de deux chevrons alaisés, qui est sculptée sur un coffret Mentha-Purry de 1609 (*Armorial neuchâtelois*, vol. II, fig. 324).

Olivier Clottu.

### Les grandes armes de Casablanca (Anfa, Dar El Beida)

Blasonnement: *Ecartelé en sautoir de gueules et de sinople, au sautoir vivré d'argent brochant, accompagné: au 1, d'une couronne royale; au 2, du signe TANIT; au 3, d'une roue dentée, tous trois d'or; au 4, d'un flambeau de sable enflammé d'or.* Supports: deux lions d'or armés et lampassés de gueules. Timbre: couronne murale d'argent à huit portes ouvertes d'azur. Listel aux couleurs de la préfecture: de sinople et d'argent, portant la devise: UNION, TRAVAIL ET FIDÉLITÉ».

Le tout est posé sur une ancre d'azur (fig. 1).



Fig. 1. Les grandes armes de Casablanca.

Définition historique de la composition des armes: le sautoir vivré évoque les divers courants tant spirituels que commerciaux et raciaux qui sont à l'origine de Casablanca ; il est d'argent couleur de pureté, mais allusion aussi à l'enrichissement de la cité par ce métal. Au premier quartier, la couronne royale est une grâce accordée à la ville martyre par le souverain et un rappel de la reconstruction de Dar el Beida entre 1747 et 1789 par le sultan Mohamed Ben Abdallah. Le champ de sinople du second quartier, l'une des deux couleurs nationales et préfectorales, porte le signe TANIT, emblème du commerce et de la fondation d'Anfa par Hanon sur l'ordre du sénat de Carthage. Le troisième quartier évoque l'importante activité industrielle de Casablanca source de la prospérité, le sinople exprime l'espoir dans l'avenir. Le flambeau de sable du dernier quartier, enfin, commémore la Conférence

d'Anfa en 1942, première conférence internationale consacrant le droit à l'indépendance de toutes les nations. Son manche noir symbolise les ténèbres de la domination et la flamme d'or la foi éveillée par ces déclarations ; le champ de gueules symbolise le sang versé pour la liberté.

Les deux lions formant le support des armes sont un hommage au saint patron de la

ville Sidi Belhout (nom signifiant « l'homme aux lions » ou qui dompte les lions). L'ancre d'azur rappelle l'importance du port pour la cité. Enfin, la couronne murale d'argent est ouverte des huit portes antiques de Casablanca : Bab el Mersa, Bab el Quedim, Bab el Arsa, Bab el R'ha, Bab el Jedid, Bab es Souk, Bab Marrakech, Bab el Aafia.

André Privé.

## Bibliographie

OPGENOORTH, Ernst : *Einführung in das Studium der neueren Geschichte*. — XII und 225 S., Georg Westermann-Verlag, Braunschweig 1969 (Best.-Nr. 16 0352), Fr. 21.95.

Die Bedeutung der Heraldik im Rahmen des Studiums der neueren Geschichte weiss der Verfasser, Schüler von Walther Hubatsch und gegenwärtig am Historischen Seminar der Universität Bonn tätig, in einer knappen aber doch Wesentliches erfassenden Darstellung im VII. Kapitel seiner Einführung zu den Hilfswissenschaften herauszuarbeiten. Der Einstieg in die Grundthemen der Heraldik wird durch dieses aufschlussreiche Handbuch für das Hochschulstudium gerade jenen erleichtert, die auf dem Wege über die unentbehrlichsten, bis 1967 nachgeführten Standardwerke, rasch und klar Bescheid haben möchten. So enthält die angeführte Bibliographie auch tatsächlich nur die unentbehrlichste Handbibliothek des Heraldikers — kein schlechter Berater bei der Neueinrichtung einer Seminarbibliothek !

So sehr mit den Heroldsbildern, dem Quadriren, der Schraffur, gemeinen Figuren oder redenden Wappen in die Terminologie des Fachmannes eingeführt wird, so könnte eine spätere Auflage gewinnen, wenn sie dem Anfänger vor allem das Handwerkszeug und die Orientierung zu einem regelgerechten Blasonieren vermitteln würde.

Werner Eichborn.

Christian F. PEDERSEN, *Internationales Wapen- und Flaggenlexikon in Farben*, Berlin 1970, Universitas-Verlag, Berlin, DM 24.— 256 Seiten, davon 128 Farbtafeln mit 837 Abbildungen sowie 13 Textzeichnungen.

Seit 1956 ist auf dem deutschen Büchermarkt kein Flaggenbuch mehr erschienen.

Um so erfreulicher ist es, dass der Verlag die deutsche Ausgabe des *Alverdens Flag i Farver* übernommen und eine wirklich zusammenfassende Publikation über die Staatswappen und -flaggen aller heute mehr oder minder souveränen Staaten herausgegeben hat.

Nach einem kurzen historischen Überblick über das Entstehen der Flaggen werden dem Leser die Flaggen aller Nationen in Einzeldarstellungen vorgestellt ; auch die Flaggen der Länder der Bundesrepublik Deutschland und Österreichs, die der Schweizer Kantone, der Republiken der Sowjetunion, der Bundesstaaten der USA und der Provinzen Kanadas sind in das Werk aufgenommen worden. Daneben werden auch die Standarten der Monarchen und Staatspräsidenten, Kriegsmarineflaggen und Kommandozeichen, Dienstflaggen von Zoll, Post und ähnlichen Behörden abgebildet und ihre Dimensionen angegeben.

All diese Zeichnungen sind mit grosser Sorgfalt gestaltet und die Wappen genau wiedergegeben worden. Dennoch bleibt es bei einem solchen Handbuch nicht aus, dass sich Fehler ins Bild und in den Text einschleichen. So ist die Präsidentenstandarte der Bundesrepublik Deutschland nicht zitronengelb, wie im Buch abgebildet, sondern ebenfalls, wie die Bundesflagge « golden » (dunkelgelb) gefärbt. Die heraldische Fahne des Kantons Glarus sollte den heiligen Fridolin in der neuen offiziellen Zeichnung zeigen. Auch enthält der Text über die Schweiz und ihre Kantone einige Ungenauigkeiten, ebenso die Beschreibung des Wappens von Liechtenstein (Feld 2 ist Kuenring, nicht Sachsen, Feld 4 Rietberg, nicht Schellenberg). Es ist auch nicht verständlich, warum unter Pakistan die Flagge des « Freien Kaschmir » gebracht, aber unter Indien nicht die rote